

ÉTUDES

Ce travail est le résultat d'un projet européen TEMPUS Approche basée sur les droits dans l'enseignement supérieur au Maghreb (ABDEM). Dans la ligne de pensée de la seconde phase du Programme mondial pour l'éducation aux droits de l'homme des Nations Unies, le projet veut contribuer à enrichir les programmes de l'enseignement supérieur dans la région du Maghreb par le biais de l'application d'une approche basée sur les droits de l'homme. Cette approche, nouvelle dans quasiment tous les pays, introduit un progrès considérable dans l'institution universitaire car elle vise à générer de nouveaux dynamismes dans la société, propices à la démocratisation et à l'appropriation des droits de l'homme dans des contextes culturels et socio-politiques du Maghreb depuis les domaines de la formation, de la gestion et de la gouvernance des institutions universitaires. Ce travail aborde un bilan des douze institutions européennes et maghrébines membres du projet, à partir d'un outil novateur, celui de la construction et la sélection d'une batterie d'indicateurs. En tant qu'outil d'évaluation, les indicateurs sont conçus comme une contribution, source de connaissances et d'évidences pour l'exercice des fonctions et les bonnes pratiques des décideurs dans le monde de l'enseignement supérieur, que ce soit à l'échelle nationale ou à celle de l'institution universitaire correspondante. Ainsi entendus, les indicateurs doivent contribuer à évaluer des interventions mais aussi apporter une valeur ajoutée pour que les processus des décisions contribuent à améliorer les activités, les projets, les programmes, les stratégies et les politiques, actuels et à venir, associés à l'intégration de l'Approche basée sur les droits dans l'enseignement supérieur.

Le prix de ce travail comprend la publication au format DUET sans frais supplémentaires (papier + livre électronique).

ÉTUDES

L'APPROCHE BASÉE SUR LES DROITS DE L'HOMME DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ÉTUDES

L'APPROCHE BASÉE SUR LES DROITS DE L'HOMME DANS L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

UNE ÉTUDE COMPARATIVE
DE L'EUROPE ET DU MAGHREB

ANA MARÍA VEGA GUTIÉRREZ
(COORDINATEUR)

IL COMPREND LIVRE ÉLECTRONIQUE
THOMSON REUTERS PROVIEW™

ACCEPTE LA VERSION SUIVANT EBOOK
INDICATIONS DE L'INTERIEUR DU LIVRE.



CODE USAGE EXCLUSIF PAR L'ÉDITEUR

C. M.: 70781
ISBN: 978-84-9152-473-1
9 788491 524731

THOMSON REUTERS



 **UNESCO**
Organización
de las Naciones Unidas
para la Educación,
la Ciencia y la Cultura
 **uni Twin**
Cátedra UNESCO
Ciudadanía
democrática
y libertad cultural
 **UNIVERSIDAD
DE LA RIOJA**

 Co-funded by the
Tempus Programme
of the European Union

 Consortium des universités
 **ABDEM**
Approche basée sur les droits
dans l'enseignement supérieur
au Maghreb

 **THOMSON REUTERS**

Sommaire

	<u>Page</u>
CHAPITRE 1	
LE PROJET ABDEM: UNE ORIENTATION INDISPENSABLE ..	25
<i>ESTHER RAYA DÍEZ</i>	
1. Objectifs	25
2. Phases du projet	26
3. Cadre conceptuel	27
3.1. Une approche de l'éducation basée sur les droits de l'homme ..	28
3.2. Le Programme Mondial des Nations Unies en faveur de l'éducation aux droits de l'homme	34
3.3. Mesurer les engagements, les efforts et les résultats en matière de droits de l'homme: les indicateurs des droits de l'homme	38
4. Méthodologie de recherche	40
4.1. Construction des indicateurs	41
4.2. Rédaction d'un rapport national et de chaque institution universitaire	58
4.3. Diagnostic de l'application de l'ABDH au moyen d'une analyse AFOM	58
CHAPITRE 2	
L'ENGAGEMENT JURIDIQUE DES ÉTATS D'ABDEM ENVERS LE DROIT INTERNATIONAL DES DROITS DE L'HOMME: LES INDICATEURS INTERNATIONAUX	63
<i>ANA MARÍA VEGA GUTIÉRREZ</i>	
1. Introduction	63
2. Les obligations internationales assumées par les États du Consortium ABDH	65

	Page
2.1. <i>Le volume des ratifications des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme</i>	65
2.2. <i>Réserves et déclarations émises auprès des instruments internationaux sur les droits de l'homme</i>	68
2.3. <i>Coopération avec les mécanismes de surveillance des droits de l'homme</i>	73
2.4. <i>Information sur l'éducation dans le domaine des droits de l'homme fournie par les États du consortium ABDH aux organes de traités, aux procédures spéciales des Nations Unies et à l'examen périodique universel</i>	78
2.4.1. Algérie	78
2.4.2. Maroc	79
2.4.3. Tunisie	81
2.4.4. Espagne	83
2.4.5. Italie	85
2.4.6. Royaume-Uni	88
2.5. <i>Recommandations et observations réalisées par les différents mécanismes de surveillance des traités internationaux des droits de l'homme à chacun des États du consortium ABDH</i>	90
3. Conditions et modalités de réception des traités internationaux des droits de l'homme dans l'ordre interne des États du Consortium ABDEM	94
3.1. <i>Espagne</i>	97
3.2. <i>Royaume-Uni</i>	100
3.3. <i>Italie</i>	103
3.4. <i>Algérie</i>	105
3.5. <i>Tunisie</i>	110
3.6. <i>Maroc</i>	113
4. Tableau des indicateurs internationaux	116
 CHAPITRE 3	
DIAGNOSTIC DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'APPROCHE DES DROITS DE L'HOMME DANS LES ORDRES JURIDIQUES NATIONAUX DES ÉTATS DU CONSORTIUM ABDEM	145
<i>ANA MARÍA VEGA GUTIÉRREZ, FERMÍN NAVARIDAS NALDA, LEONOR GONZÁLEZ MENORCA</i>	
1. Introduction	146

	Page
2. Reconnaissance, protection et garanties des droits de l'homme dans les ordres juridiques nationaux	147
2.1. <i>Protection constitutionnelle des droits de l'homme</i>	147
2.2. <i>Institutions nationales de protection et promotion des droits de l'homme</i>	151
2.2.1. Italie	153
2.2.2. Espagne	154
2.2.3. Royaume-Uni	155
2.2.4. Tunisie	156
2.2.5. Maroc	159
a. Le Conseil national des droits de l'homme (CNDH)	159
b. L'Instance équité et réconciliation (IER)	162
c. <i>Institution du Médiateur</i>	162
2.2.6. Algérie	163
3. Dimension 1: Protection des droits de l'homme dans l'enseignement supérieur	165
3.1. <i>Axe I: Politiques et mesures d'application connexes</i>	166
3.1.1. Indicateurs de structure	166
3.1.2. Indicateurs de processus	170
3.1.3. Indicateurs de résultats	174
3.2. <i>Axe 2: Processus et instruments d'enseignement apprentissage</i>	176
3.2.1. Indicateurs de structure	176
3.2.2. Indicateurs de processus	178
3.2.3. Indicateurs de résultats	179
3.3. <i>Axe 3: Recherche</i>	179
3.3.1. Indicateurs de structure	180
3.3.2. Indicateurs de processus	182
3.3.3. Indicateurs de résultats	183
3.4. <i>Axe 4. Milieu d'apprentissage</i>	187
3.4.1. Indicateurs de structure	187
3.4.2. Indicateurs de processus	188
3.4.3. Indicateurs de résultats	189

	Page
3.5. <i>Axe 5. Éducation et perfectionnement professionnel du corps enseignant de l'enseignement supérieur</i>	189
3.5.1. Indicateurs de structure	189
3.5.2. Indicateurs de processus	189
3.5.3. Indicateurs de résultats	190
3.6. <i>Tableau des indicateurs</i>	191
3.6.1. Indicateurs nationaux	191
3.6.2. Indicateurs de centre	199
4. Dimension 2: Éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement supérieur	213
4.1. <i>Axe I: Politiques et mesures d'application y afférent</i>	213
4.1.1. Indicateurs de structure	213
4.1.2. Indicateurs de résultat	214
4.2. <i>Axe 2: Processus et instruments pour l'enseignement/apprentissage</i>	214
4.2.1. Indicateurs de structure	214
4.2.2. Indicateurs de processus	214
4.2.3. Indicateurs de résultats	216
4.3. <i>Axe 3: Recherche</i>	217
4.3.1. Indicateurs de structure	217
4.3.2. Indicateurs de processus	218
4.3.3. Indicateurs de résultats	219
4.4. <i>Axe 4. Milieu d'apprentissage</i>	219
4.4.1. Indicateurs de structure	219
4.4.2. Indicateurs de processus	220
4.4.3. Indicateurs de résultats	221
4.5. <i>Éducation et perfectionnement professionnel du corps enseignant de l'enseignement supérieur</i>	221
4.5.1. Indicateurs de structure	221
4.5.2. Indicateurs de processus	221
4.5.3. Indicateurs de résultats	222
4.6. <i>Tableau des indicateurs</i>	223
4.6.1. Indicateurs nationaux	223
4.6.2. Indicateurs de centre	227
5. Conclusions	235

	Page
CHAPITRE 4	
ÉTAT DES LIEUX ET DÉFIS DE L'APPROCHE BASÉE SUR LES DROITS DE L'HOMME DANS LES PAYS DU MAGHREB	239
1. L'Algérie	241
<i>NAOUEL ABDELLATIF MAMI, IMENE SOURROUR RYMA TOUABTI, NARDJESSE SAFFO, SOUMIA CHAKRI</i>	
1.1. <i>Rapport national</i>	241
1.1.1. Introduction de la situation politique et éducative du pays par rapport aux droits de l'homme	241
a. Au niveau constitutionnel	242
b. Au niveau international	247
c. Au niveau interne	251
1.1.2. L'État actuel de l'éducation aux droits de l'homme dans l'enseignement supérieur algérien	257
1.1.3. Analyse AFOM basée sur les critères nationaux	259
1.1.4. Résultats et bonnes pratiques	262
1.2. <i>Université Mohamed Lamine Debaghine –Sétif 2–</i>	264
1.2.1. Présentation de l'Université	264
1.2.2. Autonomie universitaire	267
1.3. <i>École Normale Supérieure des Sciences Politiques (ENSSP)</i>	268
1.3.1. Présentation	268
1.3.2. Missions et Objectifs de l'ENSSP	269
1.3.3. Organes directeurs	270
a. Le Conseil d'administration	270
b. Le Conseil scientifique	271
c. Comités scientifiques	271
d. Direction de l'ENSSP	272
e. Le Bureau exécutif	272
f. Le Conseil de direction	272
1.3.4. Statistiques	272
1.4. <i>Analyse AFOM pour les institutions d'enseignement supérieur</i>	273
1.4.1. Atouts	275
1.4.2. Les faiblesses	277
1.4.3. Les Opportunités	278
1.4.4. Les Menaces	280

	Page
1.4.5. Relation entre les différents facteurs de l'analyse de l'IES	281
1.5. <i>Conclusions du Focus group</i>	284
1.6. <i>Bonnes pratiques</i>	285
1.7. <i>Conclusion</i>	286
2. Maroc	287
<i>ABDESSALAM EL OUAZZANI</i>	
2.1. <i>Bilan de la dimension nationale</i>	287
2.1.1. Contexte de la situation éducative et politique au Maroc	287
2.1.2. L'analyse AFOM	291
a. Les atouts	291
b. Les faiblesses	292
c. Les opportunités	293
d. Les menaces	294
2.1.3. Lignes stratégiques	295
2.1.4. Remarques sur les indicateurs	296
2.1.5. Bref aperçu des bonnes pratiques de la politique nationale liées à l'éducation aux droits de l'homme et à l'approche aux droits de l'homme dans l'éducation	297
2.1.6. Synthèse du bilan de la dimension nationale	297
2.2. <i>Université Mohammed V de Rabat</i>	298
2.3. <i>Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales d'Ain Sebâa. Université Hassan II de Casablanca</i>	299
2.3.1. Présentation de la FSJES Ain Sebâa	299
2.3.2. Analyse AFOM et son développement	300
a. Analyse des principales forces et faiblesses	302
b. Analyse de l'interaction entre l'environnement interne et externe	304
2.3.3. Analyse des indicateurs, éclaircissements et remarques	307
a. Objectif et remarques à propos de la dimension 1 de l'Institution d'enseignement supérieur	307
b. Objectif et remarques à propos de la dimension 2 « Les droits de l'homme dans l'éducation»	307
2.3.4. Identification des bonnes pratiques à encourager ...	308

	Page
3. Tunisie	309
<i>ABDESSATAR MOUELHI, FATEN BEN LAGHA, LASSAAD LABIDI, HELA BEN ALI, HATEM OUERTATANI, HIND SOUDANI, AICHA SAFI, NASSER MOKNI</i>	
3.1. <i>Rapport national</i>	309
3.1.1. Mise en contexte de la situation politique et éducative de la Tunisie	309
3.1.2. Présentation générale du système d'enseignement supérieur	311
a. <i>L'enseignement supérieur en chiffres</i>	311
b. <i>L'enseignement supérieur: aperçu diachronique</i>	312
3.1.3. L'université tunisienne: l'état des lieux et l'urgence de la réforme	315
a. <i>L'état des lieux</i>	315
b. <i>Le projet en cours pour la réforme du système de l'enseignement supérieur</i>	317
3.1.4. L'analyse AFOM basée sur les indicateurs nationaux	320
a. <i>Politiques et mesures d'application connexes</i>	320
b. <i>Procédures et outils d'enseignement et d'apprentissage</i>	321
c. <i>Recherche</i>	322
d. <i>Contexte de l'apprentissage</i>	323
e. <i>Éducation et perfectionnement professionnel du personnel enseignant de l'enseignement supérieur</i>	325
3.1.5. Éclaircissements, précisions et nuances: aspects des indicateurs	326
3.1.6. Aperçu des bonnes pratiques de la politique nationale liées à l'éducation aux droits de l'homme et à l'approche aux droits de l'homme dans l'éducation	328
3.2. <i>Institut National du Travail et des Études Sociales (INTES). Université de Carthage</i>	330
<i>ABDESSATAR MOUELHI, LASSAAD LABIDI, HATEM OUERTATANI, AICHA SAFI</i>	
3.2.1. Présentation de l'INTES	330
a. <i>Histoire et cadre juridique de l'INTES</i>	330
b. <i>Organisation administrative et pédagogique</i>	331
c. <i>Régime des études</i>	331

	Page
d. Les programmes d'enseignement	332
e. Relations avec l'environnement et coopération internationale	333
3.2.2. Études des effectifs d'enseignants de l'INTES	334
a. Répartition des effectifs d'enseignants selon leurs statuts	334
b. Répartition des enseignants selon leur grade ...	335
c. Répartition des effectifs d'enseignants selon leurs disciplines	335
3.2.3. Étude des effectifs d'étudiants inscrits à l'INTES ...	336
a. Répartition des effectifs d'étudiants de l'INTES au cours de l'année universitaire 2014/2015 par sexe et programmes	336
b. Répartition de l'effectif des étudiants inscrits aux programmes selon les spécialités	337
3.2.4. Étude de l'effectif des diplômés de l'INTES	338
a. Répartition de l'effectif total des diplômés de l'INTES par sexe et programmes à la fin de l'année universitaire 2014/2013	338
b. Évolution des effectifs de diplômés de l'INTES au cours des cinq dernières années (de 2010 à 2014 toutes spécialités confondues)	338
3.2.5. Analyse des indicateurs d'après le modèle AFOM ..	339
3.2.6. Éclaircissements, nuances et précisions	349
3.2.7. Aperçu sur les bonnes pratiques liées aux droits de l'homme	352
3.3. <i>Institut de Presse et des Sciences de l'Information (IPSI). Université de la Manouba</i>	353
<i>FATEN BEN LAGHA, HELA BEN ALI, HIND SOUDANI, NASSER MOKNI</i>	
3.3.1. Histoire et cadre juridique de l'IPSI	353
a. Organisation administrative et pédagogique ...	354
b. Régime des études	354
c. Structure et cursus d'enseignement à l'IPSI	355
d. Etudes de l'effectif des enseignants	356
e. Etude de l'effectif d'étudiants inscrits à l'IPSI ...	356
f. Relations avec l'environnement et coopération internationale	357

	Page
3.3.2. Analyse AFOM des données par axe	358
a. Politiques et mesures	359
b. Procédures et outils d'enseignement et d'apprentissage	361
c. Recherche	363
d. Contexte de l'apprentissage	365
e. Éducation et perfectionnement professionnel du personnel enseignant de l'enseignement supérieur	367
3.3.3. Éclaircissements et précisions par rapport à chaque axe	368
3.3.4. Les bonnes pratiques institutionnelles en rapport avec les droits de l'homme	372
3.3.5. Conclusion	373
 CHAPITRE 5	
ÉTAT DES LIEUX ET DÉFIS DE L'APPROCHE BASÉE SUR LES DROITS DE L'HOMME DANS LES PAYS DE L'EUROPE	375
1. Espagne	377
<i>JUAN ANDRÉS MUÑOZ ARNAU, ESTHER RAYA DÍEZ</i>	
1.1. <i>L'espace extérieur</i>	377
1.2. <i>Le cadre constitutionnel et légal</i>	382
1.2.1. <i>La Constitution espagnole de 1978</i>	382
1.2.2. <i>Le développement légal</i>	384
1.3. <i>L'éducation aux droits de l'homme à l'université</i>	392
1.4. <i>Conclusions</i>	394
1.5. <i>Analyse AFOM</i>	397
1.5.1. <i>Facteurs externes</i>	397
1.5.2. <i>Facteurs internes</i>	401
2. Bilan des indicateurs des institutions universitaires espagnoles	406
2.1. <i>Université de La Rioja</i>	406
<i>ISABEL MARTÍNEZ NAVAS, NEUS CAPARRÓS CIVEIRA</i>	
2.1.1. <i>Au sujet de l'université de La Rioja</i>	406

	Page
2.1.2. Les indicateurs et leur application	406
2.1.3. Analyse AFOM	407
a. Atouts	409
b. Faiblesses	413
c. Opportunités	415
d. Menaces	416
2.1.4. Bonnes pratiques à L'université de La Rioja	417
a. Le Défenseur universitaire	418
b. Bureau de responsabilité sociale	418
c. Collaboration avec des institutions qui veillent au respect des droits de l'homme et participation à des initiatives citoyennes de sensibilisation aux droits de l'homme	419
d. L'attention portée à la diversité	420
e. Égalité des chances	422
f. Développement durable	423
g. Coopération au développement dans le milieu universitaire	423
h. Bénévolat à L'université de La Rioja	425
i. Participation du professorat, des étudiants et du personnel de l'administration à la proposition et au développement de formation hors pro- gramme et d'activités culturelles et d'extension universitaire	425
j. Politiques de disponibilité et de libre accès aux sources de recherche respectueuses du droit à l'intimité	426
k. Formation du personnel enseignant et chercheur et innovation éducative	427
l. Activités des cursus spécifiques en éducation aux droits de l'homme	427
2.2. <i>Université de la Corogne</i>	428
<i>JUAN FERREIRO GALGERA</i>	
2.2.1. Introduction	428
2.2.2. Analyse AFOM	431
2.2.3. Bonnes pratiques	440

	Page
2.3. <i>Université d'Estrémadure</i>	443
JAIME ROSSELL GRANADOS, RAFAEL VALENCIA CANDALIJA	
2.3.1. Presentation de l'Université	443
2.3.2. Analyse AFOM	445
a. Faiblesses	446
b. Atouts	448
c. Menaces	449
d. Opportunités	450
2.4. <i>Université de Saragosse</i>	451
ZOILA COMBALÍA SOLÍS, PILAR DIAGO, ALEJANDRO GONZÁLEZ-VARAS	
2.4.1. Règlementation et politiques éducatives	451
a. Atouts et opportunités	451
b. Faiblesses et menaces	452
2.4.2. Garantie des droits des membres de la communauté universitaire	452
a. Atouts et opportunités	452
b. Faiblesses et menaces	453
2.4.3. Contrôles de qualité	453
a. Atouts et opportunités	453
b. Faiblesses et menaces	454
2.4.4. Recherche	454
a. Atouts et opportunités	454
b. Faiblesses et menaces	455
2.4.5. Formation pour l'enseignement	455
a. Atouts et opportunités	455
b. Faiblesses et menaces	456
2.4.6. Coopération au développement et promotion des droits de l'homme	456
a. Atouts et opportunités	456
b. Faiblesses et menaces	457
2.4.7. Évaluation de l'étude des droits de l'homme	457
a. Atouts et opportunités	457
b. Faiblesses et menaces	458
2.4.8. Évaluation finale: synthèse des principales faiblesses et menaces	458

	Page
3. Italie	459
<i>MICHELLE BRUNELLI, PAOLA GANDOLFI</i>	
3.1. <i>Rapport National</i>	459
3.1.1. Le système éducatif supérieur en Italie	459
3.1.2. L'analyse AFOM	464
a. Atouts	464
b. Faiblesses	468
c. Opportunités	468
3.2. <i>Bilan des indicateurs par rapport à l'établissement d'enseignement supérieur: Université de Bergame</i>	469
3.2.1. Présentation de l'université de Bergame	469
3.2.2. Analyse AFOM de l'université de Bergame à partir des indicateurs	471
3.2.2.1. Les forces à partir des indicateurs structurels	472
a. L'autonomie de l'université: une véritable force	472
b. Le droit à l'information et à l'orientation-Le droit à l'étude	473
c. Le droit de participation à la gouvernance	474
d. La transparence des actions	474
3.2.2.2. Les forces à partir des indicateurs de processus	475
a. Contrôle externe de la qualité de l'enseignement et accès aux informations	475
b. Le code éthique: un atout en soi	475
c. Le Comité unique de garantie pour l'égalité des chances: un instrument précieux	476
3.2.2.3. Les atouts par rapport aux indicateurs de résultat	476
a. Les rapports hommes-femmes et enseignants-étudiants: une évolution positive	476
b. Niveau de participation du personnel et des étudiants	477
c. Processus et outils d'enseignement et apprentissage	477

	Page
d. La ressource des conventions pour la réalisation de stages	478
3.2.2.4. Les atouts à partir des indicateurs sur la recherche	478
a. Le respect du droit à la liberté de choix et de méthodologie dans la recherche	478
b. Le droit de libre accès aux sources et le droit à l'intimité dans la recherche	478
c. Présence d'instruments et d'actions pour la promotion de la recherche à l'université	478
3.2.2.5. Les atouts à partir des indicateurs dans les milieux d'apprentissage	479
a. Référence explicite aux droits de l'homme dans les statuts et le code éthique	479
b. Absence de plaintes relatives aux droits de l'homme: un atout	480
c. Formation du corps enseignants aux droits de l'homme	480
d. Absence de la composante «éducation aux droits de l'homme» dans les processus de sélection du personnel: une faiblesse	480
3.2.3. Bonnes pratiques. Cas d'étude: la Chaire UNESCO des droits de l'homme à L'université de Bergame ..	481
3.2.4. Conclusions	484
4. Royaume-Uni	485
<i>PARESH KATHRAMI, MARGHERITA BLANDINI</i>	
4.1. <i>Rapport national</i>	485
4.1.1. Introduction: L'enseignement supérieur au Royaume-Uni	485
4.1.2. Les règles juridiques et non juridiques de l'enseignement supérieur au Royaume-Uni	486
4.1.3. Les institutions d'enseignement supérieur (IES)	488
a. LES Universités à charte	488
b. Les Institutions sans Charte	489
a'. Les organisations d'enseignement supérieur	489
b'. Les sociétés à responsabilité limitée	489

	Page
4.1.4. Le financement: les IES au RU	490
4.1.5. Autonomie et Qualité des IES au RU	491
4.1.6. Dimension nationale 1	491
a. Les indicateurs structurels	492
b. Les indicateurs du processus	496
c. Les indicateurs de résultats	497
4.1.7. Dimension nationale 2	497
a. Les indicateurs structurels	498
b. Les indicateurs de processus	500
c. Les indicateurs de résultats	500
4.1.8. Conclusions/Commentaires	501
4.2. <i>L'université de Westminster</i>	503
4.2.1. Introduction	503
4.2.2. L'université de Westminster (London)	504
4.2.3. Dimension institutionnelle 1	505
a. Indicateurs structurels	505
b. Indicateurs de processus	509
c. Les indicateurs de résultats	513
4.2.4. Dimension Institutionnelle 2	514
a. Les indicateurs structurels	514
b. Les indicateurs de processus	515
c. Les indicateurs de résultats	517
4.2.5. Conclusions	518

CHAPITRE 6

BONNES PRATIQUES DANS LES INSTITUTIONS DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

ISABEL MARTÍNEZ NAVAS

1. Introduction	522
2. Les rapports des établissements	522
3. Les indicateurs	523
3.1. <i>Axe I: Politiques et mesures d'application connexes</i>	524
3.1.1. Principes et valeurs qui respectent les droits de l'homme	525

	Page
3.1.2. Planification stratégique pour la promotion des droits de l'homme	525
3.1.3. Adhésion aux prononcés et déclarations d'autres institutions en matière de droits de l'homme	526
3.1.4. Conventions de collaboration avec des institutions et des entités de promotion de la culture des droits de l'homme et de leur défense	526
3.1.5. Existence de modèles de convention ou de contrats avec l'université qui incluent le respect aux droits de l'homme	527
3.1.6. Reconnaissances ou prix décernés à l'université pour sa contribution aux droits de l'homme	527
3.1.7. Mécanismes de pilotage du degré de satisfaction des membres de la communauté universitaire qui incluent des points concernant le respect des droits de l'homme	528
3.1.8. Accès pour tous à l'enseignement supérieur et l'égalité des genres	528
3.1.9. Accès pour tous à l'enseignement supérieur	529
3.1.10. Projets, programmes ou activités de divers types en matière de droits de l'homme promus et soutenus par l'université	531
3.2. <i>Axe II: Procédures et instruments d'enseignement et d'apprentissage</i>	532
3.2.1. Présence des droits de l'homme dans les programmes d'étude de licence et postuniversitaires ..	533
3.2.2. Prise en compte de la diversité dans les processus d'enseignement-apprentissage	534
3.2.3. Activités de promotion de la culture des droits de l'homme	536
3.3. <i>Axe III: Recherche</i>	537
3.3.1. Encouragement de la recherche sur des sujets spécifiquement liés aux droits de l'homme	537
3.3.2. Groupes de recherche dont l'objet d'étude est en rapport direct avec les droits de l'homme	538
3.3.3. Ressources documentaires et bibliographiques	539
3.3.4. Codes éthiques pour la recherche	540

	Page
<i>3.4. Axe IV: Milieu d'apprentissage</i>	540
3.4.1. Mécanismes spécifiques de sauvegarde des droits des membres de la communauté universitaire	541
3.4.2. Droit de participation des étudiants	541
3.4.3. Responsabilité sociétale	542
3.4.4. Vie associative et bénévolat	544
<i>3.5. Axe V: Éducation et perfectionnement professionnel du personnel enseignant</i>	545
 CHAPITRE 7	
ANALYSE DE LA MISE EN ŒUVRE DE L'ABDH DANS LES PAYS DU CONSORTIUM ABDEM	549
<i>NEUS CAPARRÓS CIVERA, FERMÍN NAVARIDAS NALDA</i>	
1. Oportunités	549
2. Menaces	551
3. Atouts	553
4. Faiblesses	554
5. Tableau des AFOMS nationales	556
 CONCLUSIONS	585
<i>ANA MARÍA VEGA GUTIÉRREZ</i>	